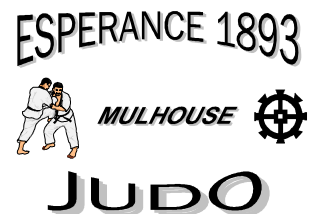


**Personne que j'inscris pratiquant un ou plusieurs cours  
 Passeport obligatoire à partir de poussin (+8€)**

<u>A PAYER</u>	
<b>NOM Prénom</b>	<b>Cout pour un cours : 90 €                      Cout pour deux cours ou plus : 110€                      Licence 40 euros, passeport : 8 euros</b>
Noms	
Prénoms	
Date de naissance	
Couleur de la ceinture	
Cotisation	
Autre : kim, passeport, etc....	
Autre : kim, passeport, etc....	
<b><u>TOTAL</u></b>	
<u>REGLEMENT</u>	
<b><u>RESTE A PAYER :</u></b>	
ESPECES	
AUTRE	
CHEQUES	

Certificat médical :      OUI      NON

Cours numéro (Ne rien inscrire) :



**FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2019/2020**



Merci de nous informer rapidement de toute modification qui aurait lieu en cours de saison.

**Prénom / NOM du responsable légal :**  
 .....

**Adresse :** .....

**Tél. obligatoires Fixe :**  
**Mobile :**

**Nom/Prénom et tél d'untiers à contacter si impossibilité à vous joindre :**  
 .....

**Mail important car les infos passent par ce mode d'envoi :**  
 .....

Ecrire lisiblement svp !!!  
 - En cas d'accident et d'impossibilité de me joindre, j'autorise le club à prendre les mesures nécessaires (appel des pompiers/ urgences). Il appartient désormais au pratiquant de faire lui-même (ou son représentant) sa déclaration sur le site fédéral (Renseignements sur : <http://www.ffjudo.com/ffj/La-federation/Assurance>)

- J'autorise le club à utiliser des photos individuelles ou de groupe en situation de judo, jujitsu pour ses actions de communication et sur le site Internet conformément à la législation en vigueur. Il vous suffira de nous faire un courrier manuscrit en recommandé en début de saison pour refuser cette clause.

- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du club qui m'a été remis et que j'accepte expressément.

**Signature du représentant légal :**

## Attention les inscriptions et la remise du dossier se fera :

Pas de cours de judo à ces dates !

Le mercredi 4 septembre 2019 de 14 heures à 16 heures salle Euronef

Le mercredi 4 septembre pour le judo loisirs de 19 heures à 20 heures  
salle Koechlin .

Le vendredi 6 septembre 2019 de 18 heures à 20 heures  
salle Euronef et salle Koechlin .

Et enfin le samedi 7 septembre 2019 de 14 heures à 16 heures  
salle Euronef .

### Démarrage des cours le Lundi 9 septembre 2019 (voir planning ).

**TRES IMPORTANT :** L'inscription ne sera effective qu'à la remise du dossier dûment complété et accompagné du règlement, les dossiers incomplets ne seront pas enregistrés.

**ATTENTION - Tous les dossiers devront être complétés et rapportés à l'issue des 2 séances d'essais pour les nouveaux. Les anciens doivent rapporter leur dossier AVANT de démarrer les cours. Après cette date les judokas non en règle ne pourront être admis en cours. Pour les inscriptions en cours d'année, le dossier devra être complété dans les quinze jours qui suivent sa remise.**

Par la présente je reconnais que je suis redevable des licences et cotisations obligatoires pour toutes les personnes que j'inscris ci-dessus. Toutes les cotisations des années antérieures doivent être soldées pour une inscription cette année. Cette clause devra impérativement être respectée pour pouvoir être électeur lors de l'Assemblée Générale (Art 11 des statuts : il est impératif d'être à jour de ses cotisations annuelles).

- Toute cotisation est due pour la saison complète. Aucun remboursement ne pourra être exigé sauf cas de force majeure (déménagement à + de 40 kms du club, mutation professionnelle, blessure grave justifiée par certificat médical). Dans ces cas uniquement seuls les trimestres non entamés pourront être remboursés.

- Je dois fournir obligatoirement un certificat médical datant de moins de 3 mois autorisant **la pratique du judo en compétition** . Sans certificat , l'adhérent se verra refuser l'accès au cours.

- Je dois fournir obligatoirement une photo d'identité Les photos d'identité doivent être récentes (prises il y a moins de 6 mois)

**(Pour les CE vous avancez et nous vous délivrons une facture car les CE remboursent à leur salarié pas au club).**

**Site : [www.esp1893judo.com](http://www.esp1893judo.com)**

La licence : C'est le document qui permet de pratiquer le judo au sein de la Fédération Française de Judo en étant assuré. La fédération organise les compétitions et la formation des enseignants, assure le licencié dans sa pratique. Cette saison le montant de la licence est de 40 € intégralement reversé à la FFJDA par le club. Nous reversons en sus une cotisation à La Ligue Grand Est et au Comité du haut Rhin dont nous dépendons.

Les cotisations : C'est la part qui permet à l'association de fonctionner. Nos entraîneurs sont bénévoles et diplômés. Pour pouvoir fonctionner, un certain nombre d'entrées financières est nécessaire. Les cotisations sont une part de ces recettes mais ne suffisent pas.

Le comité du Judo Club organisent tout au long de l'année des actions qui permettent d'assurer le fonctionnement de l'association et comptent sur vous pour les épauler.

Ces bénévoles offrent leur temps et beaucoup d'énergie pour permettre à tous de pratiquer le judo et le jujitsu. Ils manqueront parfois de disponibilité... Merci de garder le sourire...

Si vous aussi vous croyez aux valeurs du judo... N'hésitez pas à venir nous rejoindre soit sur le tatami, soit dans le comité, soit juste donner un peu de votre temps pour aider de temps en temps !

Merci

Licence : 40 euros

Pour 1 cours : Tarif 90 euros.

Pour 2 cours et plus : Tarif 110 euros

Passeport à partir de poussins : 8 euros

Réduction de 100 % sur la cotisation pour une troisième inscription de la même famille.